

bpost
PB-PP B-01297
BELGIE(N)-BELGIQUE
P705187

LA MAIN DANS LA MAIN

le journal du QUART-MONDE en mouvement.

LA MAIN DANS LA MAIN. BUREAU DE DEPOT : 5000 NAMUR. ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL N°346. Décembre 2017.



SOMMAIRE

P.2/3 **FEDERATION – ET LES PARENTS ET LES ENFANTS DANS TOUT CELA... SUITE**
Communiqué de presse : recours contre la loi fédérale instituant un statut pour les accueillants familiaux

P.3 **HAINAUT – RENFORCER NOS LIEUX DE RENCONTRE**

P.4 **CINEY - MARCHE - JEMELLE – CHANGER LES REGARDS SUR LA PAUVRETE**
Questionner les préjugés et ouvrir le dialogue

P.5 **NAMUR – MON RETOUR AU SEIN DU MOUVEMENT LST**
Une militante témoigne

P.6 **FEDERATION - NOS DROITS – FRAUDE SOCIALE : LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE**
Le Gouvernement belge s'attaque à ce qu'il appelle « la fraude sociale »

P.7 **ANDENNE - HORS CADRE – AUTRE CULTURE MAIS MEME COMBAT**
Ateliers créatifs : « Congo Art Works » : art populaire africain

P.8 **FEDERATION - CA SE PASSE – PETITES NOUVELLES**
Ici et là ça bouge !



Les inégalités en augmentation. Nous interpellons.
Journée Mondiale du Refus de la Misère le 17 octobre 2017

EDITORIAL

En cette fin d'année 2017, le mouvement Luttes-Solidarités-Travail vous souhaite de bonnes fêtes. Que 2018 soit porteur d'un changement pour les plus pauvres du monde.

QUE 2018 SOIT PORTEUR DE CHANGEMENTS

Ensemble, on est plus fort. Nous avons l'espoir d'un monde plus juste, plus humain.
A travers nos différentes rencontres à LST, chacun peut trouver sa place, oser prendre la parole, être en dialogue, être respecté et soutenu dans sa lutte de tous les jours.

Andrée Defaux



Anges et textes « résister » de l'atelier Reflets

Que celui ou celle qui sait lire,
lise et **PARTAGE** ce **JOURNAL**
avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à **LIRE**.

FEDERATION



**« ET LES PARENTS ET LES ENFANTS
DANS TOUT CELA » ... SUITE**

DANS PLUSIEURS NUMEROS DE CE JOURNAL, NOUS AVONS DEJA EVOQUE NOTRE INQUIETUDE ET NOTRE COMBAT AUTOUR DE LA LOI FEDERALE INSTITUANT UN STATUT POUR LES ACCUEILLANTS FAMILIAUX.

AVEC D'AUTRES, NOUS VENONS D'INTRODUIRE UN RECOURS CONTRE CETTE LOI...

Plusieurs associations de lutte contre la pauvreté présentes dans les diverses régions du pays : L.S.T, ATD Quart Monde, le RWLP, le BAPN, le Netwerk Tegen Armoede, le Forum-Bruxelles contre les inégalités, se sont groupées afin d'introduire ce 4 novembre 2017 un recours contre la loi fédérale instituant un statut pour les accueillants familiaux. Une nouvelle loi, dans le secteur de l'aide à la jeunesse, qui a pris cours le premier septembre.

Sans contester l'intérêt majeur, pour tous, d'un statut légal pour les accueillants familiaux, nous regrettons que cette loi ne respecte pas la place prioritaire et le rôle des parents et de la famille d'origine. Ce mépris fondamental du droit est reçu avec encore plus de souffrance, du point de vue des familles qui résistent au quotidien à la grande pauvreté. Elles doivent subir des placements pour cause de pauvreté, et voulaient participer aux débats qui ont produit cette loi. Mais, comme d'habitude, elles n'ont pas été entendues.

A l'occasion du dépôt de ce recours, nous avons réalisé en commun la dépêche suivante :

COMMUNIQUE DE PRESSE DEPOSE A L'OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT : DES ASSOCIATIONS ONT INTRODUIT UN RECOURS CONTRE LA LOI DU 19 MARS 2017 RELATIVE AU STATUT DES ACCUEILLANTS FAMILIAUX.

Le législateur fédéral se devait de clarifier le statut - jusqu'ici non défini - des accueillants familiaux qui souhaitent offrir à l'enfant placé le droit de grandir dans un environnement épanouissant. Il a légitimement entendu le point de vue de leurs associations. Cependant, les décideurs politiques ont négligé d'entendre celui des parents des enfants placés, malgré les mises en garde répétées de plusieurs associations de lutte contre la pauvreté. Celles-ci n'ont eu d'autre alternative pour énoncer leurs craintes et arguments que d'introduire un recours en annulation contre la loi du 19 mars 2017.

C'est une évidence : chaque enfant doit avoir le droit de vivre dans un environnement sûr qui lui ouvre des opportunités. Élever des enfants n'est pourtant pas toujours facile, et devient plus difficile encore pour les parents qui affrontent une vie faite de précarité, n'accèdent pas à un logement adéquat ou doivent focaliser leur énergie sur la survie immédiate.



Atelier créatif Terre : un des pavés sur la transparence

FEDERATION

SUITE DE LA PAGE 2

Il y a une corrélation entre grande pauvreté et placement d'enfant. Malgré des initiatives des Communautés et Régions, la misère gangrène encore toujours le droit de vivre en famille. Au nom de ce droit pour chacun de vivre en famille, la collectivité se doit de mettre tout en œuvre pour permettre à tous les parents d'élever leurs enfants. Dans des situations extrêmes, cette aide peut aller jusqu'à prendre la forme d'un placement chez des accueillants familiaux. Mais cette séparation doit être par essence toujours provisoire et la plus courte possible, et ne peut en aucune manière entraver le droit de l'enfant d'entretenir des relations personnelles avec ses parents.

Aller en sens contraire violerait le droit de vivre en famille garanti par l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme. Or, la loi du 19 mars 2017 risque d'instituer une adoption dissimulée de nature à porter atteinte aux familles d'origine dans leur intimité familiale et à rompre le lien entre les parents et les enfants placés. En effet, accueillants et parents peuvent convenir de déléguer aux accueillants la compétence de prendre toutes les décisions importantes, même sur le plan des choix religieux ou philosophiques. Le tribunal de la famille ne peut qu'homologuer l'accord sauf s'il est contraire à l'intérêt de l'enfant.

Fortes de l'expérience des familles très vulnérables qui luttent dans le quotidien pour le respect des droits fondamentaux, nos associations insistent sur deux points.

Elles demandent que tout soit mis en œuvre pour garantir l'égalité des parties qui conviennent du partage de l'autorité parentale. Les parents d'enfants placés sont souvent vulnérables. À défaut d'un soutien réel au cours d'un dialogue en soi difficile, ils seraient alors discriminés et désignés comme incapables. Or, seul un dialogue équilibré est de nature à garantir le respect du droit de vivre en famille.

Par ailleurs, la compétence du tribunal de la famille à côté de celle du tribunal de la jeunesse ajoute de la confusion. Elles demandent que ce dernier qui connaît le dossier soit compétent pour trancher, et pas simplement pour homologuer.

Signataires: ATD Quart Monde en Belgique, Le Forum-Bruxelles contre les inégalités, le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, het Netwerk Tegen Armoede, le Réseau Belge de Lutte contre la Pauvreté et le mouvement Luttes Solidarités Travail.



HAINAUT

RENFORCER NOS LIEUX DE RENCONTRE

DROIT

D'EXISTER

- A LA SANTE
- AU LOGEMENT
- A L'EGALITE
- AU BIEN-ETRE
- A LA FAMILLE
- A LA JUSTICE
- A LA LIBERTE
- A LA CULTURE
- A LA DIGNITE
- A LA SOLIDARITE
- A LA PAROLE
- A LA CITOYENNETE
- A L'ENSEIGNEMENT
- A UN REVENU DECENT

VOUS TROUVEZ QUE **L'ACCES** AUX **DROITS FONDAMENTAUX** EST **DIFFICILE ?**

NOUS POUVONS NOUS **RASSEMBLER** ET **REFLECHIR** **ENSEMBLE**

CONTACTS :
Fédération LST asbl
rue Pépin, 27 ; 5000 Namur
tél : 081 - 22.15.12 ;
Email: federation@mouvement-lst.org

LST Hainaut
Tél : 048/633.4359
hainaut@mouvement-lst.org

QUAND?
LE VENDREDI:
ENTRE 13H-15H
OU?
SALLE DON BOSCO
PLACE DE WALLONIE
16-6140 FONTAINE



Mouvement Luttes Solidarités Travail

C'est avec un petit groupe autour de Mimie, Johan, Jean-François, Myriam M, Luc, Ioana, que nous réfléchissons ensemble sur la manière de renforcer nos lieux de rencontre, afin de relancer une dynamique de rassemblement dans le Hainaut.

Dans un premier temps, nous privilégions cette dynamique dans le cadre des caves et d'autres rencontres.

Pour plus de renseignements concernant le rythme de ces rencontres :

LST Hainaut
0486/334.359

Email : hainaut@mouvement-lst.org

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE. EDITEUR RESPONSABLE: MR LARDINOIS ; rue de l'Escalopierie, 1 - 7040 Quévy - le-Grand



Fédération LST asbl
Rue Pépin, 27 ; 5000 Namur
Tél : 081 - 22.15.12
Email : federation@mouvement-lst.org

CINEY-MARCHE

CHANGER LES REGARDS SUR LA PAUVRETE

QUESTIONNER LES PREJUGES ET OUVRIR LE DIALOGUE

DIRE QUI NOUS SOMMES

Le dimanche 22 octobre, nous étions une dizaine de militant(e)s de la région à participer au « Rencart des possibles », organisé au Centre culturel de Rochefort dans le cadre du festival « On n'est pas tout seul ».

Des associations locales, actives dans le secteur social, étaient invitées à se présenter, en mettant en évidence comment par leur action elles sont porteuses de changement.

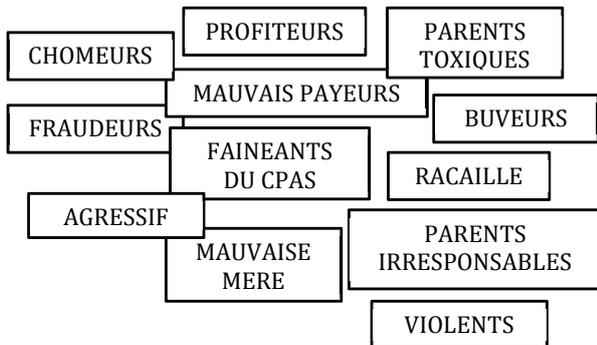
Nous avons réfléchi ensemble, dans le cadre d'une cave et de permanences, à ce que nous voulions dire. Et nous avons mis au point une petite mise en scène avec deux personnages transparents.

Sur un des personnages nous avons collé un tas d'étiquettes qu'on nous fait porter. Et sur l'autre, nous avons collé des phrases qui disent ce qui est essentiel pour que les regards posés sur les plus pauvres et la pauvreté changent.

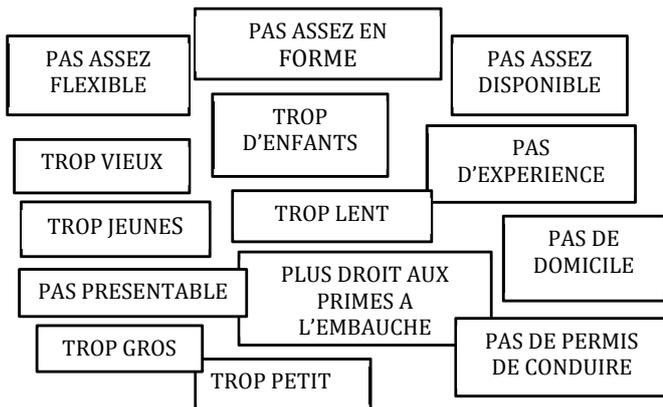
Voici le texte que nous avons lu à l'occasion de cette intervention publique.

LES ETIQUETTES DU MEPRIS

Quand on vit dans la pauvreté, on se sent méprisé de partout. On est montré du doigt. On nous colle des tas d'étiquettes.



On dit de nous qu'on ne veut pas s'insérer dans la société. On nous traite d'incapables, d'inadaptés.



On nous met sur le banc des accusés. Si on est pauvres, c'est de notre faute...

« Quand tu es pauvre, de victime tu passes coupable ! »

DU RASSEMBLEMENT A L'INTERPELLATION

A LST, on se rassemble régulièrement, on parle de ce que l'on vit, de nos inquiétudes, de nos difficultés, de nos colères mais aussi de nos espoirs.

On se sent en confiance et ça fait du bien d'être écouté sans crainte que ça nous retombe dessus.

Entre nous, on partage nos expériences, on réfléchit à ce qu'on peut mettre en place face à telle ou telle situation, on développe aussi des solidarités concrètes (aider une famille à retrouver un logement, accompagner quelqu'un dans un service ou garder ses enfants...).

Au départ de nos rassemblements et de ce qu'on y exprime, on construit une parole commune, des interpellations qu'on va porter dans différents lieux pour se faire entendre et essayer que nos conditions de vie changent.

A LST, notre action c'est notamment de questionner les préjugés et les idées fausses pour faire changer le regard qui est porté sur la pauvreté et celles et ceux qui la subissent.

C'est pour nous un pas essentiel dans la construction collective d'un monde où l'égalité et la solidarité ont une place centrale.

LE REGARD QUE LA SOCIETE POSE SUR NOUS PEUT CHANGER

Si,
On nous écoute,
On nous prend au sérieux,
On ose prendre la parole publiquement,
Chacun accepte d'entrer en dialogue,
Nous sommes reconnus comme de réels partenaires,
On prend en considération nos capacités, nos compétences,
On ne nous enferme pas dans un tas de préjugés,
On tient compte de notre histoire, de nos conditions de vie,
On reconnaît les résistances quotidiennes qu'on développe pour garder la tête hors de l'eau,
D'autres nous rejoignent et se mobilisent avec nous...



La pire chose que les pauvres doivent ressentir, en dehors des manques matériels, c'est certainement l'humiliation. Le mépris que l'on vous porte pour une situation que vous n'avez pas choisie est une chose insupportable.

Costa Gavras

NAMUR



MON RETOUR AU SEIN DU MOUVEMENT LST

UNE MILITANTE TMOIGNE

Je ne sais plus dans quelles circonstances j'ai connu le Mouvement Alternatif pour le Changement (MACH) à Dinant, un mouvement qui participait à la dynamique de la Fédération LST de Namur. Tout ce dont je me rappelle c'est que c'était dans les années 90.

Au MACH je participais aux permanences, au journal « La main dans la main » et à la bibliothèque de rue dans un quartier social de Dinant. Je participais aussi à un dîner que l'on organisait une fois par semaine, je pense que c'était le vendredi. J'ai déjà participé à plusieurs manifestations au sein du mouvement et avec LST, à un camp vacances au sein du MACH en camping avec plusieurs familles en difficulté. Dans le même temps, je participais aux « caves » à Dinant et à Namur.

Je me rappelle que j'ai dû faire une demande de bénévolat à l'ONEm car j'étais au chômage. Malgré l'autorisation, j'ai toujours eu peur des contrôles. Je me souviens aussi que j'y allais avec mes trois enfants. Si on me demande pourquoi j'en faisais partie, je réponds : « Je n'aimais pas rester seule chez moi ». De plus, je faisais une formation d'éducatrice A2 et dans ce mouvement j'ai rencontré beaucoup de personnes qui étaient en difficulté et je voulais aider les autres. Pour moi c'était un mouvement qui combattait certaines injustices. Que ce soit au niveau : de la santé, du chômage, de la justice, du logement, et surtout le combat contre la pauvreté : le placement des enfants et bien d'autres choses. Dans ce mouvement je me sentais bien, j'y trouvais ma place, et en participant à toutes ces activités je prenais enfin confiance en moi.

Je n'ai pas eu une enfance facile et se construire en tant qu'adulte n'est pas facile. De plus quand tu deviens parent avec toutes les difficultés qui suivent. Malheureusement ma situation familiale s'est complètement effondrée mais je préfère en rester là car je tiens à protéger certaines personnes au sein du mouvement.



C'est pourquoi la fermeture définitive du mouvement le MACH à Dinant m'a fait quelque chose. Certaines personnes avec lesquelles je ne voulais plus être en contact se rendaient aussi à LST. J'ai préféré ne plus y aller car pour moi je sentais que je n'y avais plus ma place.

J'avais l'impression que je ne pouvais plus m'exprimer comme tel devant certaines personnes. C'est pourquoi j'ai préféré ne plus y aller. Pourtant j'en ai souffert. Alors j'ai tenté de m'en sortir seule, mais j'ai continué mon combat pour pouvoir élever mes enfants. Cela a été difficile, car pour moi tous les services qui m'entouraient dans ma situation ont toujours bafoué mes droits en tant que citoyenne et en tant que parent.

C'est à partir du mois de septembre 2015 que je suis repassée par LST. Je ne sais pas vous dire pourquoi je suis passée par là ; Est-ce que c'était le destin ? Je ne sais pas. La première fois que j'étais à nouveau devant le bâtiment de LST j'ai rencontré Luc qui était surpris de me revoir. Il m'a demandé pourquoi je ne rentrais pas. Je lui ai dit : « Une prochaine fois ». La fois suivante que je me suis rendue de nouveau devant le bâtiment j'ai fait des aller et retour. J'ai vu Andrée et là, j'ai pris mon courage à deux mains et j'ai franchi la porte. C'est Andrée qui m'a accueillie et depuis lors je me suis dit : « Mais enfin j'ai ma place ! » et j'ai pu dire le pourquoi je n'étais plus passée.

Maintenant, je participe à nouveau aux ateliers comme par exemple : l'atelier le fil, l'atelier peinture, l'atelier reflet, l'atelier famille, aux concertations au Service de lutte contre la pauvreté à Bruxelles, et bien d'autres comme l'assemblée des militant(e)s. Malheureusement, aux réunions « caves » de Namur je ne participe pas par manque de moyens de transport. Il y a d'autres activités auxquelles je n'ai jamais participé.

Maintenant que je suis revenue je n'ai plus envie de repartir car je sais aujourd'hui que je n'aurais jamais dû partir à cause de certaines personnes que j'ai toujours peur d'y rencontrer. C'est pourquoi j'aimerais reprendre avec vous tous ces combats car le mien n'est pas encore fini et j'aimerais le continuer avec vous. Merci à vous de me faire confiance et merci de votre écoute. J'aimerais m'impliquer encore plus dans le mouvement.



Participation à la balade historique à Namur, le 17 octobre 1996

NOS DROITS**FRAUDE SOCIALE : LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE****LE GOUVERNEMENT BELGE S'ATTAQUE A CE QU'IL APPELLE
« LA FRAUDE SOCIALE »**

base de données de la BCSS les consommations de ménages problématiques.

Cette information doit être communiquée au moins une fois par an.

Il s'agit de ménages, sélectionnés par les sociétés de distribution et les gestionnaires de réseaux de distribution, dont la consommation s'écarte d'au moins 80 % vers le haut ou vers le bas d'une consommation moyenne en fonction de la composition de ménage officiellement communiquée.

Par exemple, si un ménage économise au mieux ses consommations, il risque de passer dans la zone suspecte.

Les organismes comme l'ONem ou le CPAS ont donc accès à ces données, et peuvent les croiser avec leurs propres données sur les familles concernées.

L'objectif est de « permettre à ces services de réaliser des contrôles ciblés sur la base d'indicateurs de risque d'octroi d'une aide calculée sur la base d'une adresse fictive. L'analyse se fait à partir de données codées. Les données indiquant un risque d'utilisation d'une adresse fictive sont isolées et décodées. »

Derrière ce jargon, pointe une lutte systématique contre les adresses fictives et les cohabitations cachées.

A suivre



Philippe Versailles

Selon le vocabulaire du Gouvernement, il s'agit de traquer les domiciles fictifs et les cohabitations cachées, afin d'attraper les fraudeurs qui bénéficient indûment d'allocations sociales ou qui perçoivent un taux isolé alors qu'ils sont cohabitant.

Des contrôles poussés et systématiques seront réalisés pour vérifier les situations familiales des bénéficiaires d'allocations sociales. Les données informatiques des organismes de sécurité sociale sont mieux croisées pour dénicher ces fraudes.

LST dénonce depuis des années cette « chasse aux pauvres » qui ignore superbement de s'attaquer aussi aux législations et aux pratiques administratives qui poussent les plus pauvres à se retrouver dans des situations fragiles. Qui ignore également superbement de s'attaquer à la fraude fiscale des plus riches...

Tour d'horizon dramatique des législations récentes qui organisent cette traque à la fraude sociale.

Depuis le 1er juin 2016, une nouvelle loi du 13 mai 2016 organise la transmission systématique de données de consommation de sociétés de distri-

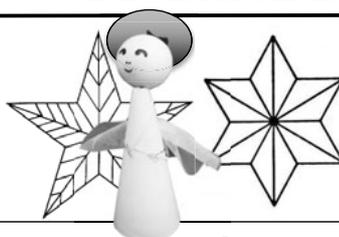
bution et de gestionnaires de réseaux de distribution vers la Banque carrefour de la sécurité sociale (la BCSS).

La Banque carrefour de la sécurité sociale est un organisme qui gère une énorme base de données, alimentée par les organismes de sécurité sociale (les mutuelles, l'ONem, l'INAMI, etc.), et à laquelle ont accès les organismes qui accordent des allocations sociales (le CPAS, l'ONem, etc.).

En consultant cette base de donnée, un CPAS peut vérifier si la personne qui vient demander un RIS ne bénéficie pas déjà d'autres allocations, ou n'est pas déjà renseignée comme travailleur salarié, etc.

En croisant les données de la BCSS et du Registre National, les organismes espèrent vérifier si les compositions de ménage officiellement renseignées correspondent à la réalité, s'il n'y a pas des fraudes cachées.

Depuis cette nouvelle loi du 13 mai 2016, les sociétés de distribution d'électricité transmettent vers la



ANDENNE

AUTRE CULTURE MAIS MÊME COMBAT



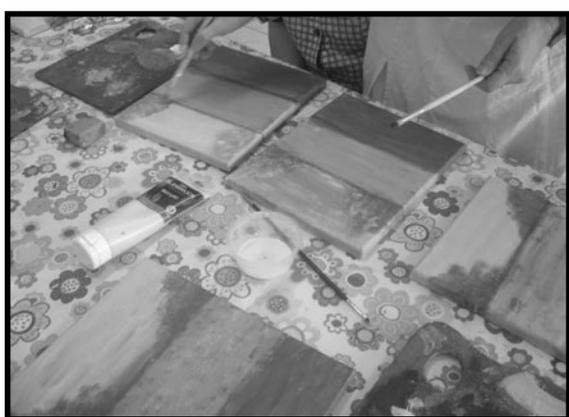
Début janvier, l'atelier créatif s'est rendu au musée Bozar à Bruxelles visité l'exposition « Congo Art Works » sur l'art populaire africain

Lors de cette visite, nous découvrons des peintures aux couleurs vives racontant la vie en Afrique mais aussi des matériaux de tous les jours utilisés pour peindre comme des draps, des sacs de jute, des plaques de bois, des tissus, etc.



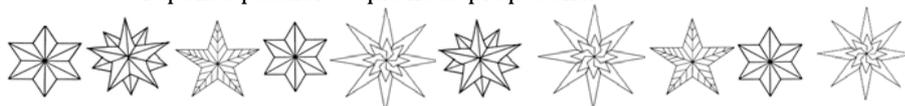
Ces peintures expriment la souffrance due à l'exploitation mais aussi l'espérance grâce à la solidarité et la lutte qui s'organisent.

Par le biais de ces peintures, nous voyageons à travers l'Afrique et de merveilleux paysages.



Nous nous rendons compte que même si nous sommes à des milliers de kilomètres, nous menons le même combat qui est la résistance à la misère.

Ensemble, nous avons choisi une toile qui retrace bien nos luttes. Celle-ci se compose de deux parties : l'impasse qui s'impose et que nous reproduisons et la seconde toile qui représente « une réponse possible » que nous proposons.



LES PARTICIPANTS DE L'ATELIER



LA MAIN DANS LA MAIN – N°346 – DECEMBRE 2017

« A TRAVERS NOUS... 2017 »

A l'occasion de la journée des droits de l'Homme, la locale d'Andenne invite à découvrir son exposition et la représentation théâtrale « Du gravier dans les chaussures », à l'Hôtel de Ville d'Andenne

ÇA SE PASSE

		Atelier Affiche à Rochefort					Atelier Le Fil	
		L.	M.	M.	J.	V.	S.	D.
DECEMBRE						01	02	03
		04	05	06	07	08	09	10
		11	12	13	14	15	16	17
		18	19	20	21	22	23	24
		25	26	27	28	29	30	31
		Réunion Inter-journal		Atelier famille		Groupe porteur de la vidéo sur le lien		
		Agora		Une délégation se rend au conseil communal de Namur				



Et surtout...

Les caves : A Namur, les mardis 19 décembre et 2 janvier. A Andenne, les mardis 12 décembre et 9 janvier. A Ciney, le lundi 8 janvier.

Le groupe des jeunes : Le groupe des jeunes d'Andenne se retrouve les jeudis à 19h.

L'Atelier : à Andenne et à Namur les vendredis. **Le Fil :** à Namur le samedi 9 décembre. **Le Reflet :** les lundis à 13h à Namur.

Les permanences : vous accueillent le lundi et le jeudi à Andenne, le lundi et le jeudi à Namur. Le mardi à Jemelle.

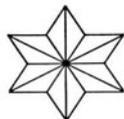
Le groupe du suivi du rapport général sur la pauvreté se voit tous les mercredis de 9h à 11h à Namur.

Nous sommes également tous les mercredis **aux Balances** et à **Peu d'Eau** en **bibliothèque de rue** avec les enfants.

ANDENNE

NAISSANCE

Un petit Nolan Baltus est né le 30 novembre 2017 chez Jason et Christelle. Nous lui souhaitons la bienvenue et toutes nos félicitations aux jeunes parents.



CINEY-MARCHE-JEMELLE

VISITE DE L'EXPOSITION « LES JARDINS DE LA MEMOIRE »

Le 28 novembre, nous nous sommes rendus à quelques militant(e)s de la région, à une exposition au Centre culturel de Rochefort.

Il s'agissait d'une expo réalisée par le groupe de personnes âgées « Brin de Jasette » qui ont participé pendant 4 ans à un projet de récit de vie dans une démarche de transmission.

Ces personnes, soucieuses d'être passeurs de mémoire, de savoirs, d'expérience mais aussi d'échange sur la vie, sur ce qu'on aime, ce à quoi on tient, ce pour quoi on se bat...

... nous ont offert un beau moment d'humanité. Nous garderons en mémoire la richesse de cette rencontre.



« LA MAIN DANS LA MAIN » LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

ONT PARTICIPE À CE NUMERO
D'Andenne : l'équipe d'actualités andennaises.
De Ciney-Marche-Jemelle : Alain, Candy, Chantal, Michel, Murielle, Patty, Pricillia, Thierry, Véronique. De Namur : Andrée, Cécile, Ioana, Luc, Patricia, Philippe et l'équipe de rédaction et d'envoi

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :
L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84.48.22
Rue d'Horseilles, 26 - 5300 Andenne
andenne@mouvement-lst.org
Cpte : **IBAN: BE96 3500 2327 8305**

A CINEY-MARCHE:
L.S.T Ciney-Marche - Tél. : 0486/333617
Route de France, 5 - 5377 Baillonville
ciney-marche@mouvement-lst.org
Cpte : **IBAN: BE71 7925 8843 2869**

PROVINCE DU HAINAUT :
Fabien Lardinois
Rue de l'Esclopperie, 1, 7040 Quévy-le-Grand
Tél: 065/88.59.50 - 0486/334359
hainaut@mouvement-lst.org
Cpte : **IBAN: BE67 0013 3858 9387**

A NAMUR :
L.S.T Namur - Tél. : 081/22.15.12
Rue Pépin, 27 - 5000 Namur
namur@mouvement-lst.org
Cpte : **IBAN: BE12 0011 2378 3392**

A TUBIZE :
Claire Goethals - Tél. : 067/64.89.65
Rue du Centre, 19 - 1460 Virginal
tubize@mouvement-lst.org

POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :

www.mouvement-lst.org

Abonnement

Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an
Cpte : **IBAN BE 670013 3858 9387**
De la Fédération Lutttes Solidarités Travail
27 rue Pépin - 5000 Namur

DONS

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte **IBAN BE 23 2500 08303891**. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 communication 732-501 (LST Andenne)

AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).

CHERS LECTEURS, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP DE FIL... BONNE LECTURE !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG